

COMPTE RENDU REUNION DU CSE DU 21 JUIN 2024

Projet d'évolution du temps commercial en agence

Selon la Direction ce projet est nécessaire pour répondre aux attentes de nos clients, assurer notre développement commercial et l'employabilité des salariés. C'est également le moyen d'augmenter le temps de travail consacré aux RDV à valeur ajoutée. La Direction a la conviction que, hormis les agences à flux (maintien d'un accueil), les autres doivent être en conseil les après-midis, afin de développer notre proactivité et maintenir notre maillage. Par ailleurs, la Direction fait le constat que CELDA a le plus faible nombre d'agences en accueil partagé de toutes les Caisses d'Épargne. En 2025, il y aura donc deux modèles d'agence en CELDA :

- 45 agences à flux importants dont l'accueil sera assuré par un **Conseiller de Clientèle** (ouverte la journée)
- 96 agences à flux modérés (ouverte uniquement les matins en accueil partagé, réalisé par **GC, GCP et DAPX**). Dans ce type d'agence, les postes de CC existants devront migrer vers des postes de GC.

A l'horizon 2025, il y aura donc 47 CC (réduction de 50) et 315 GC (augmentation de 43).

Un accompagnement en formation est prévu à partir de novembre 2024. La qualité de l'accompagnement des salariés et des clients sera un facteur clé de succès pour la direction. A partir de juillet, un premier entretien RPRH/CC aura lieu avec tous les CC (Y compris le vivier), recueil des vœux de chacun. A partir de septembre/octobre un second entretien déterminera l'orientation à donner pour chaque salarié (maintien, évolution ou mobilité géographique).

En novembre, les prises de postes seront effectives ainsi que la fermeture au public les après-midis des agences concernées.

Enfin, au 1^{er} janvier, passage en accueil partagé.

Cette réorganisation entraîne des travaux (remplacement des grilles par des châssis vitrés), et la mise en place d'une communication spécifique auprès des clients.

Devant nos multiples questions et en l'absence de réponses précises et circonstanciées, les élus SU/UNSA ont demandé la tenue d'une commission économique. Cette réunion spécifique aura lieu le 10 juillet.

Œuvres Sociales

➤ Billetterie CSE

Nouveauté : une billetterie instantanée et beaucoup de partenaires supplémentaires.

Celle-ci sera accessible à partir de janvier 2025

➤ Achat appartement sur l'atlantique

Les élus du CSE à l'unanimité ont acté l'achat d'un appartement à ROYAN (Charente-Maritime 17).

Il s'agit d'une résidence touristique neuve sur le même principe que notre appartement de Six-Fours-les-Plages.

Résidence « l'orée du parc »



Travaux de revitalisation des agences

➤ Etoile sur Rhône

Le projet de revitalisation de l'agence (dernière rénovation en 2006) permet la création d'un bureau fermé supplémentaire, à la demande de l'équipe. Celui-ci servira également d'accueil.

Les élus sont surpris de l'absence d'un plot dans l'espace attente, et surtout s'étonnent de l'accès aux toilettes par un bureau.

➤ Unieux

L'agence était au programme des rénovations 2024 (dernière en 2007), d'autant qu'à la suite de la fermeture de l'agence de FRAISSES (fin 2024), la réorganisation de l'agence nécessite la création d'un bureau supplémentaire.

Malgré les travaux effectués depuis de nombreuses années et la garantie de la Direction que l'agence d'Unieux respecte les seuils d'expertises en matière de qualité de l'air, des odeurs persistent bien que celles-ci soient fortement réduites.

Les élus SU/UNSA seront très attentifs à l'évolution des conditions de travail (environnement) des salariés.

Accord égalité pro en CELDA

Face à l'échec des négociations avec les Organisations Syndicales Représentatives de CELDA sur l'accord égalité professionnelle, la Direction a présenté un plan d'actions. Il s'agit d'une mesure unilatérale de l'employeur ne présentant aucune avancée majeure.

Les élus SU/UNSA déplorent cette situation récurrente depuis plusieurs années.

Avis rendus

Avis du CSE sur le projet de Plan d'actions relatif à l'égalité professionnelle au sein de la Caisse d'Épargne Loire Drôme Ardèche, défavorable à l'unanimité.

Vos représentants : Françoise JANNETTA, Mélodie TARDIVET, Eric ROUBY, Véronique JEAN, Georges ZGAJNAR, Christine BRET, Stéphanie PARROT, Alexis GAREL, Cédric ROCHE, Corinne VILLA, Michel CHANNAC.
